

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Christina Meissner*

Date de dépôt : 28 juin 2012

Interpellation urgente écrite

**Embauche massive de personnel à l'Office des bâtiments :
quelles en sont les raisons ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'annonce par l'ex-Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) de l'embauche pour l'office des bâtiments (OBA) de 26 nouveaux collaborateurs, dont 20 postes supérieurs, a surpris toute la République au vu de son ampleur. Il faut dire que la dépense supplémentaire engendrée n'est pas anodine : elle viendra alourdir la masse salariale de l'Etat de plus de trois millions de francs par an. En cette période de crise, caractérisée par une dégradation de la situation financière de l'Etat de Genève, toute hausse des charges doit apparaître comme absolument nécessaire pour être justifiée.

Or, pour un recrutement de personnel d'une telle envergure, le citoyen contribuable pourrait s'attendre à davantage d'explications quant aux missions qui seront dévolues à ces personnes et quant au rôle de ces nouveaux collaborateurs dans le fonctionnement de l'office des bâtiments.

Il faut dire que l'OBA, et le DCTI en général, ont connu de nombreux départs, avec pour corollaire l'arrivée de nouveaux collaborateurs ne connaissant pas « l'histoire » de l'office. Il résulte de cet état de fait une perte de la mémoire des lieux, des chantiers, des travaux effectués. Les nouveaux venus devront encore s'en imprégner avant de pouvoir se les approprier. Or, les défis que doit relever l'OBA sont de taille : le projet OLEG (Optimisation des locaux de l'Etat de Genève), mis en route en 2009, n'a pas (encore) donné les résultats escomptés. Il faut dire que les loyers payés par l'Etat continuent à progresser et que ce dernier loue toujours davantage de surfaces

dont le prix payé par mètre carré est de plus en plus élevé, comme cela est notamment le cas pour les surfaces louées dans nouvel immeuble SI Saint-Georges Center SA.

Pour ces raisons, il conviendrait que le Conseil d'Etat expose la stratégie que l'OBA, faisant désormais partie du Département de l'urbanisme, entend suivre. Nous pouvons nous poser la question de savoir comment ces nouveaux collaborateurs, qui ne disposent pas nécessairement de « la mémoire de l'office » s'intégreront et quels seront leur rôle et leur place dans l'organisation dudit office.

Peut-on espérer que cette embauche massive de collaborateurs sera à même de mettre un terme à l'instabilité chronique de l'OBA au x fins de mettre en œuvre les principes de l'OLEG, de parvenir à un entretien acceptable du patrimoine immobilier de l'Etat, et enfin que l'OBA travaille comme une régie ?

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il exposer les raisons qui commandent d'après lui l'embauche de 26 nouveaux collaborateurs à l'OBA et les objectifs stratégiques que cet office entend réaliser grâce à ces nouveaux collaborateurs ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse.